

REGISTRE NUMERIQUE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MAISONTIERS: projet de parc éolien de Maisontiers 2

Contributions du 22/10/2021 au 23/11/2021

Rapport généré le 28/10/2021 à 17:57:48

Nombre d'avis déposés : 10

E4 - ROLLIN, Grard (DIRECTION TERRITOIRE OUEST)

Date de dépôt : Le 25/10/2021 à 09:41:29

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Enquête publique - observations - Parc éolien de Maisontiers 79

Contribution:

Monsieur le Commissaire enquêteur, Notre société, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie près de 200 personnes dans le département des Deux-Sèvres. Une part importante de notre activité est liée au développement de l'énergie éolienne dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet éolien. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 5 mois environ. Cordialement, Gérard ROLLIN

Chef de service commercial Eolien et Solaire

Tél. 06 61 09 09 27

gerard.rollin@colas.com COLAS FRANCE

1, rue du Colonel Pierre Avia - 75730 PARIS CEDEX

http://www.colas.com

https://twitter.com/GroupeColashttps://www.facebook.com/GroupeColashttps://www.youtube.com/channel/UCvq7LPHUiTB9Hb8oxGGMZ6ghttp://www.blog-groupecolas.com/https://www.instagram.com/groupe_colas/https://www.linkedin.com/company/colas/

Pièce(s) jointes(s):

image001.png

image002.jpg

image003.jpg

image004.jpg

image005.jpg

image006.jpg

image007.jpg

image008.jpg

image009.png

Etat : à traiter

Orientation: -

Question MO: -

Réponse MO: -

Envoi CE: Non

Page 2 / 12.

@5 - Carole - Maisontiers

Date de dépôt : Le 26/10/2021 à 13:08:09 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis favorable au projet éolien Maisontiers 2

Contribution :

J'ai un avis favorable concernant le projet d'installation d'éoliennes sur la commune de Maisontiers

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat: à traiter Orientation: -Question MO: -Réponse MO: -Envoi CE: Non

Page 3 / 12.

E6 -

Date de dépôt : Le 27/10/2021 à 10:38:46

Lieu de dépôt : Par email

Objet :Re: Enquête publique à Maisontiers

Contribution:

AVIS FAVORABLE - EXTENSION EOLIENNES MAISONTIERS AIRVAULT, le 27/10/2021

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis favorable au projet éolien sur la Commune de MAISONTIERS.

Hier matin, j'ai entendu sur les ondes de France INTER qu'il faudra produite 30% d'électricité en + à l'horizon 2050 pour réussir la décarbonation de notre pays.

Il était également question de la dé-centralisation de nos moyens de production électrique que ça soit par des « petites unités » nucléaires mais aussi par des centrales photovoltaïques et éoliennes.

Le projet de MAISONTIERS répond à un besoin d'une énergie plus propre et me semble cohérent car il vient en continuité d'un parc existant depuis déjà 5 ans.

Je pense que l'éolien n'est pas la solution miracle et ne suffira pas mais ce projet d'extension d'un parc existant recueille mon soutien.

Par ailleurs, la transition énergétique passe aussi et avant tout par une sobriété énergétique, par la réduction des déchets et des emballages, par la mutualisation des trajets, la consommation de produits locaux, ...

Merci d'avance pour votre attention

J. BENOIT

Pièce(s) jointes(s): Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter Orientation : -Question MO : -Réponse MO : -Envoi CE : Non

Page 4 / 12.

E7 -

Date de dépôt : Le 27/10/2021 à 11:22:46

Lieu de dépôt : Par email Objet :parc eolien maisontiers

Contribution:

Bonjour, Nous apportons notre soutien et donc un avis favorable pour l'extension du Parc éolien de Maisontiers (79). Etant une entreprise de travaux publics et carrières, de tel projet nous aide à maintenir les emplois dans notre société, et donc la population dans notre région. Ces projets sont de l'énergie propre qui respect les mesures environnementales, Cordialement

Pièce(s) jointes(s):

image001.jpg
Etat: à traiter
Orientation: Question MO: Réponse MO: Envoi CE: Non

Page 5 / 12.

E8 -

Date de dépôt : Le 27/10/2021 à 12:02:38

Lieu de dépôt : Par email

Objet :INEO ATLANTIQUE - RESEAUX VIENNE DEUX-SEVRES - CENTRE DE TRAVAUX NIORT -

SOUTIEN PROJET EOLIEN MAISONTIERS 2

Contribution:

Monsieur Le Commissaire Enquêteur, Dans le cadre de l'enquête publique qui se tient actuellement pour le projet éolien de Maisontiers 2, nous vous prions de bien vouloir trouver en pièce jointe, notre courrier de soutien. Vous en souhaitant bonne réception, Cordialement, HELENE FAUCON Assistante Administrative INEO Atlantique EQUANS France- Villes et territoires Connectés LIGNE DIRECTE 05 49 32 97 97 Centre de Travaux de Celles sur Belle 2 Route des Vallées Bonneuil de Verrines 79370 CELLES SUR BELLE AXIMA et INEO deviennent des sociétés d'EQUANS Pensez à l'environnement avant d'imprimer ce message N.B. : Je suis joignable de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 le lundi mardi et jeudi, de 8h à 12h le mercredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 le vendredi ENGIE Mail Disclaimer: http://www.engie.com/disclaimer/

Pièce(s) jointes(s):

image001.png

27.10.21 SOUTIEN PARC EOLIEN MAISONTIERS 2 - AS.pdf

Etat: à traiter
Orientation: Question MO: Réponse MO: Envoi CE: Non

Page 6 / 12.

E9 - Lucie Lon

Date de dépôt : Le 27/10/2021 à 12:04:54

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Enquête publique de la ferme éolienne de MAISONTIERS 2

Contribution:

Bonjour,

Je suis favorable au projet d'extension du parc éolien existant de Maisontiers et Tessonnière.

La zone est bien ventée et ce projet permettra d'alimenter en électricité plus de 12000 foyers avec 3 éoliennes seulement. Il n'y a pas de gros impacts sur le paysage puisqu'il s'agit de la continuité d'un parc existant.

Le projet aura un impact financier positif sur les entreprises locales, les habitants, et les collectivités locales (création d'emplois, activité économique, recettes fiscales, etc.). Il faut l'autoriser.

Cordialement, Lucie LEON

Pièce(s) jointes(s): Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat: à traiter
Orientation: Question MO: Réponse MO: Envoi CE: Non

Page 7 / 12.

E10 - Jacky Joselon

Date de dépôt : Le 27/10/2021 à 18:06:37

Lieu de dépôt : Par email

Objet: Fwd: Commissaire Enquêteur monsieur Lucas

Contribution:

Je suis pour le parc Éoliens de Maisontiers l'énergie du vent est à récupérer pour le paysage étant parapentiste les éoliennes nous servent de guide Jacky Joselon 4 rue du puits olivier 79600 airvault **Pièce(s) jointes(s):** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat: à traiter
Orientation: Question MO: Réponse MO: Envoi CE: Non

Page 8 / 12.

@11 - Fabien - Jougne

Date de dépôt : Le 27/10/2021 à 20:04:26 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable

Contribution:

Bonjour Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je m'oppose à ce projet d'agrandissement car les éoliennes industrielles ne sont, de par leur nature, pas une solution viable.

Elles sont aussi inefficaces qu'invasives et nuisibles.

La quantité de matériaux utilisée, la pollution et les nuisances qu'elles engendrent sont disproportionnées.

Sans projet de réduction de la consommation, elles ne servent à rien puisque leur production est intermittente et anecdotique (8000 éoliennes pour produire 6% du mix en 2019) et ne permettent pas de participer à la lutte contre le dérèglement climatique. Elles mettent au contraire le réseau européen en danger avec des risques de black-out.

Les populations locales en ont marre qu'on leur impose ces machines gigantesques, il est temps de réduire la voilure avant que des tragédies n'arrivent.

Cordialement

Pièce(s) jointes(s): Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat: à traiter Orientation: -Question MO: -Réponse MO: -Envoi CE: Non

Page 9 / 12.

@12 - Girard Franck - Antigny

Date de dépôt : Le 27/10/2021 à 21:12:20 Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable

Contribution:

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Ce projet est une densification d'un premier parc industriel.

Nous n'en pouvons plus des mensonges de l'Eolien industriel.

Volkswind= vent du peuple.

Le problème est que ces usines industrielles se font au détriment du cadre de vie, des paysages, du patrimoine.

Le principal mensonge réside dans la communication biaisée des promoteurs qui nous disent que l'électricité produite sera décarbonée. C'est effectivement le cas quand on considère la production éolienne prise isolément. Mais comme il faut nécessairement des moyens pilotables pour assurer la demande, c'est malheureusement souvent des sources fossiles qui prennent le relais pour assurer les ajustements de pointe face à la demande et c'est donc l'effet inverse de celui qui est recherché que nous obtenons par l'émission de GES supplémentaires.

2e mensonge: la production assure la consommation de x ménages. C'est évidemment un biais qui ne prend pas en compte une fois de plus les besoins à un moment donné où si il n'y a pas de vent, l'éolien n'est d'aucun secours.

3e mensonge: l'éolien indusgtriel est mature et peu chère nous disent les promoteurs et leur syndicat FEE. Encore une approche volontairement biaisée qui ne tient pas compte de l'intermittence de ces moyens. le cout complet est trés au dessus du cout annoncé en tenant compte des moyens de back up. De plus le cout de raccordement est assuré par RTE et n'est pas calculé dans le prix de revient final des installations industrielles éoliennes.

Je pense que vous connaissez tous les autres arguments habituels:

- -les 1500 T de bétons auquel on ajoute 40 T d'acier par pied.
- -la difficulté à recycler les pales.
- -la difficulté à aller chercher ce socle dans la terre une fois le parc en fin de vie.
- -l'impact sur l'avifaune et en particulier les chiroptères très vulnérables car très sensibles au barotraumatisme.
- -la consommation d'espace ainsi que la consommation de ressources (minerai de fer, acier, cuivre, aluminium...) qui est comparativement au Mwh produit très supérieure à d'autres moyens de production notamment hydraulique et nucléaire.
- -les risques sanitaires induits par les courants de fuites, les CEM des lignes enterrées, les infra sons.
- -la baisse de l'immobilier dans les secteurs concernés.

Enfin la non pilotabilité, la variabilité, les nuisances pour les riverains.

Je développerai ce dernier point par ce constat: en 2010 date à laquelle a été introduite la distance légale minimum d'éloignement des aérogénérateurs de 500 m par rapport aux riverains, les machines installées étaient couramment de 80-90-100m. Depuis lors, la hauteur des machines n'a fait que progresser, les industriels cherchant selon leur propre termes à accroitre le "productible" de vent. Aujourd'hui les machines proposées sont de l'ordre de 160-170-180 voir 200 et jusqu'à 240 m. Il est évident que cette loi n'est plus adaptée. Je mets au défi quiconque les promoteurs, les élus, les

Page 10 / 12.

citoyens et même vous Mr le Commissaire Enquêteur de vivre du jour au lendemain en dessous de ces machines industrielles. il est inhumain de faire supporter cela à des riverains qui n'ont de plus souvent pas les ressources pour s'opposer à ce qui leur est imposé d'en haut ou par des machines administratives et des réglements qu'ils ne maitrisent pas. Il serai souhaitable que les élus se dotent de réglement d'éloignement supérieur l'idéal étant d'indexer celui ci sur la hauteur des machines comme par ex 10 fois la hauteur en bout de pale et avec un minimum de 1000 m.

C'est pourquoi, Mr le Commissaire Enquêteur, je vous demande d'émettre un avis défavorable à ce projet qui n'est en rien un projet écologique mais plutôt un centre de profit supplémentaire pour ses initiateurs.

Cordialement.

Franck Girard.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat: à traiter
Orientation: Question MO: Réponse MO: Envoi CE: Non

E13 - Gerard PARNAUDEAU

Date de dépôt : Le 28/10/2021 à 14:39:30

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Avis sur le projet éolien 2 maisontiers

Contribution :Monsieur le Préfet,

Un deuxième projet éolien nous est présenté et je viens par ce mail vous donner mon avis. J'habite le village de Billy de Maisontiers dont le projet n°1 sur cette commune ainsi que la commune associée voisine de Tessonnière se trouve à 1 km. J'occupe la maison de ce village la plus éloignée de ce site et depuis chez moi, je constate, par temps de vent défavorable, une nuisance sonore non négligeable. Le projet 2 est annoncé à environ 500 mètres, projet qui à mon sens est bien trop proche des habitations. Le hameau de l'Ormeau Pitry sera lui, plus impacté par ces nuisances, car plus près encore, ainsi que d'autres habitations aux alentours.Lorsque je me rends à Thouars, le paysage est envahi d'éoliennes et je constate encore un projet en cours de réalisation sur la zone économique de la Maucarrière.Ma question est la suivante. Pourquoi nous imposer tant de pollution visuelle et sonore ? Et l'impact sur la faune et la flore ? Qu'ont fait les habitants de cette région pour subir cette politique proposée par des industriels qui n'ont que faire des désagréments occasionnés malgré leur bonne volonté affichée. Ces industriels n'ont qu'un but. Faire de l'argent et partir ailleurs. Maisontiers a déià donné dans l'éolien. En rajouter serait une punition. Les habitants de Maisontiers ont droit à la tranquillité comme tout le monde. La valeur de leur patrimoine doit aussi être prise en compte dans votre décision finale. De plus, le président Macron veut relancer le nucléaire par des constructions de petites centrales. Quel est alors l'intérêt de construire de nouveaux parcs. D'autres candidats à la présidentielle promettent de faire démonter toutes les éoliennes existantes. Arrêtons alors ce non sens.Enfin, le conseil municipal s'est prononcé contre ce nouveau projet. Le président Macron nous a certifié encore récemment que c'est cet avis qui comptait. Nous en prenons acte. J'en appelle donc à votre bienveillance pour stopper ce nouveau projet.

Cordialement

Gérard Parnaudeau12 impasse du Bas VillageBilly79600 MAISONTIERS06 45 70 28 40gerard.parnaudeau@gmail.com

icon-envelope-tick-round-orange-animated-no-repeat-v1.gif Garanti sans virus. www.avast.com #DAB4FAD8-2DD7-40BB-A1B8-4E2AA1F9FDF2

Pièce(s) jointes(s): Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat: à traiter Orientation: -Question MO: -Réponse MO: -Envoi CE: Non

Page 12 / 12.